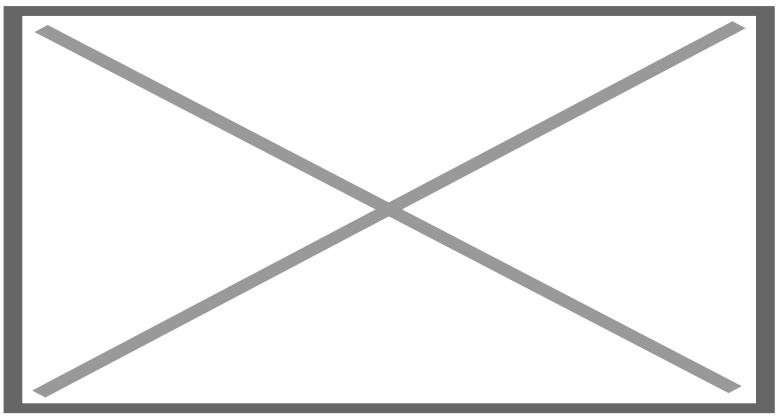
mai 2024

# VIPros



## Partenariat avec Valobat



Le Club VIPros élargit son offre de produits et de service. Valobat est ainsi premier éco-organisme à rejoindre le programme de fidélité, qui fédère plus d'une vingtaine d'industriels opérant dans des secteurs complémentaires du bâtiment.

Agréé par les pouvoirs publics pour les REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment), DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement) et ABJ (Articles de Bricolage et de Jardin), cet éco-organisme accompagne notamment les artisans dans le tri et la collecte de leurs déchets de chantier. A ce titre, il a développé, en 2023, l'application mobile ValoDépôt pour simplifier leur démarche en favorisant une gestion facile des dépôts de déchets PMCB grâce à un guide de tri complet. Celui-ci propose une première estimation du volume ou du poids des déchets à déposer ainsi qu'un système de géolocalisation du point de reprise et la réservation un créneau pour la reprise.

En déposant leurs déchets de chantier triés dans les points de reprise Valobat, les artisans bénéficient de la gratuité de la reprise et désormais, s'ils sont également adhérents VIPros, cumulent des VIPoints. Dans le cadre du partenariat avec le Club VIPros, l'application ValoDépôt permet en effet une connexion directe à la plate-forme VIPros.fr. Lorsque l'identifiant de l'artisan sur l'application ValoDépôt est scanné dans un centre de reprise, le bordereau de dépôt est automatiquement transmis à VIPros, générant un gain de 25 VIPoints. Les VIPoints cumulés s'additionnent à ceux obtenus lors d'achats de produits de marques partenaires et sont convertibles en carte cadeau.

À travers ce partenariat, VIPros et Valobat souhaitent sensibiliser et inciter les 90 000 professionnels, tous corps de métiers confondus, qui adhérent au programme de fidélité, à une gestion éco-responsable de leurs déchets de chantier.